

# PRIX DE THESE 2014 DU LIONS CLUBS INTERNATIONAL

## District 103 CENTRE

LE LIONS CLUBS INTERNATIONAL- **District 103 Centre** a souhaité se rapprocher des Universités d'Orléans et Tours afin de créer des liens constructifs avec les jeunes docteurs de l'Enseignement Supérieur

Pour matérialiser ce rapprochement le LIONS a décidé de créer un Prix annuel de thèse.

**Le thème de recherche de ce 7<sup>ème</sup> prix : Environnement, Santé, Développement Durable et Energie.**

La remise du prix aura lieu le 12 Avril 2015 au cours du Congrès de Printemps du Lions Clubs District 103 Centre; Le Lauréat, obligatoirement **présent à la remise de son prix, fera une courte présentation des ses travaux à l'Assemblée** et recevra la somme de **deux mille euros accompagnée d'une Attestation de succès.**

### ***Modalités du Concours***

#### **Les Candidats**

Peut participer au PRIX tout docteur des Universités d'Orléans et Tours ayant soutenu sa thèse entre 1<sup>er</sup> Septembre 2013 et le 31 Décembre 2014,.

Les candidats s'engagent à être présents à la cérémonie de remise officielle du prix le 12 Avril 2015 à Joué les Tours.

#### **Calendrier**

Diffusion de l'ouverture du Concours pour le Prix de thèse du Lions **fin Décembre 2014**

Date limite de **candidature 15 Mars 2015** à déposer auprès des Ecoles Doctorales des universités d'Orléans et de Tours.

Désignation du Lauréat par le jury **avant le 7 Avril 2015**

#### **Composition du Jury**

Le Président de l'université d'Orléans ou son représentant, le Président de l'université de Tours ou son représentant, cinq membres des bureaux des écoles doctorales (3 pour EDST et 2 pour EDSHS) Le Gouverneur du District Lions 103 Centre ou son représentant, un membre Lions de la commission "Prix de thèse".

#### **Constitution du dossier de candidature**

Le C.V. du candidat.

Une présentation de la thèse, en langage vulgarisé, mettant en évidence les principaux résultats et montrant leur intérêt dans le thème retenu (deux pages maximum).

Une lettre de recommandation du directeur de thèse.

Un exemplaire de la thèse.

Ce dossier devra être déposé à l'Ecole Doctorale auprès de laquelle le candidat est (était) inscrit en thèse.